

Orsay, le 20 février 2020

## **Fiche de poste**

# **CHEF(FE) DE PROJETS TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES**

**ZAC du Sud-Plateau**

**Direction de l'Aménagement et du Développement Durables**

### **1. Le cadre**

#### **1.1 Le projet de cluster Paris-Saclay**

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay et de l'institut Polytechnique de Paris ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale - défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

#### **1.2 L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre de ce projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay : A cet

effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (Direction de l'Aménagement et du Développement Durables), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (Quartiers de Moulon, Corbeville et de l'Ecole Polytechnique) de l'ordre de 2,2 millions de m<sup>2</sup>, parmi les plus importantes en Europe et dans les Yvelines sur les secteurs de Versailles Satory, de la future gare de Guyancourt - Saint Quentin Est et de Freyssinet Trappes-Montigny.

Le développement du Cluster s'inscrit dans une démarche de développement durable équilibrée entre d'une part la protection et la valorisation des activités agricoles et d'autre part des développements urbains dans des quartiers desservis par la future ligne 18 du Grand Paris-Express.

Le développement du pôle scientifique et technologique s'opère également par le développement et l'animation des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (Direction de l'Innovation et du Développement Economique).

L'EPA Paris Saclay est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures).

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

### **1.3 Direction de l'Aménagement et du Développement Durables**

La direction de l'aménagement et du Développement Durables animée par le Directeur général adjoint et est organisée de la manière suivante :

- a. Une Direction de l'Aménagement regroupant :
  - Une direction de projets « Yvelines », qui développe des opérations d'aménagement dans le cadre d'une stratégie territoriale élaborée en liaison avec les collectivités locales sur les secteurs de Satory, Trappes et Guyancourt ;
  - Une direction de projets « Quartier de l'Ecole polytechnique / Corbeville », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole polytechnique et du futur quartier Corbeville,
  - Une direction de projets « Quartier Moulon / Campus Vallée/Christ de Saclay », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole Centrale-Supélec et du projet urbain Campus Vallée ainsi que les développements autour du site du CEA à Saclay,
  - Un pôle de missions transversales (Foncier, Données numériques SIG, études).
- b. Une direction technique/travaux, qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des espaces publics ;
- c. Une direction du développement durable en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, elle pilote les études/ actions transversales sur les nouveaux services, la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

Aujourd'hui chaque équipe travaille :

- Au pilotage des études de maîtrise d'œuvre de conception urbaine (suivi et évolution

- du schéma directeur, définition des espaces publics, constructibilité, suivi des marchés...) en lien avec le pôle travaux,
- Au pilotage des études stratégiques et thématiques (commerces, équipements etc...),
- Aux évolutions règlementaires dans le cadre des mises en œuvre des ZAC (procédures ZAC, DUP, évolution PLU etc...)
- Au suivi juridique des montages opérationnels,
- Au suivi de la programmation et de ses évolutions dans le cadre des ZAC,
- Au suivi des projets immobiliers, à l'arrivée des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des projets d'activités économiques,
- A l'organisation des consultations visant à attribuer des droits à construire pour des opérations de logements, puis aux projets architecturaux liés à ces consultations : rédaction des dossiers de consultation, et suivi des consultations, analyse des offres, suivi des faisabilités architecturales, des fiches de lot, concours de maîtrise d'œuvre, cessions de terrain, dépôt de PC jusqu'aux travaux...
- Aux relations partenariales (collectivités, services de l'Etat, associations, établissement existants, Ile de France Mobilités, Société du Grand Paris etc...).

L'interdépendance des sujets demande un travail transversal important au sein des équipes.

## 2. Le poste

Au sein du pôle travaux, le/la chef(fe) de projets, sous l'autorité de son directeur et en dialogue avec l'ensemble des équipes de la direction de l'aménagement et du développement durables, a pour missions générales l'accompagnement technique des projets d'aménagement des nouveaux quartiers du Sud-Plateau.

Dans le cadre des projets d'aménagement dont il (elle) assure l'accompagnement technique, le/la chef(fe) de projets aura pour activités et tâches suivantes :

- Il (elle) organisera et suivra les études techniques rattachées aux projets d'aménagement, en particulier la gestion des eaux pluviales à travers le dossier loi sur l'eau (DLE) des ZAC, les compensations environnementales (dossier de dérogation espèces protégées), la dépollution pyrotechnique et industrielle des sols, la viabilisation des terrains constructibles et la conception des infrastructures de réseaux et de transports des ZAC,
- Il (elle) assurera les relations avec les services techniques des collectivités, syndicats, sociétés de transport (notamment la Société du Grand Paris en charge de la construction de la ligne 18 du métro), concessionnaires de réseaux (notamment ENEDIS, GRDF, SEDIF, ...) et services de sécurité (police/gendarmerie et pompiers),
- Il (elle) organisera et suivra la passation des contrats de prestations intellectuelles (maitre d'œuvre, OPC, CSPS, géotechnicien, ...) et des marchés de travaux,
- Il (elle) organisera et suivra, en sa qualité de maître d'ouvrage, les études de maîtrise d'œuvre (avant-projet, projet, DCE), et la réalisation des chantiers de créations des nouveaux espaces publics et des infrastructures des quartiers, en encadrant les différents prestataires intervenants,
- Il (elle) organisera et suivra la coordination avec les concessionnaires et l'ensemble des chantiers de bâtiments environnants et assurera la communication avec les associations et les riverains.
- Il (elle) assurera un suivi complet de chaque projet immobilier en phase travaux, anticipera les dérapages susceptibles de générer des contraintes pour l'EPA Paris-

Saclay (décalage de libération d'emprises précaires, retard dans les raccordements réseaux, ....) et veillera à ce que les interfaces (nivellement, raccordements...) soient effectuées dans les règles de l'art et reporter à la maîtrise d'œuvre technique si nécessaire.

Le poste est susceptible d'être élargi à d'autres secteurs d'aménagement de l'EPA Paris-Saclay.

### **3. Le profil du candidat**

#### **Profil et expériences**

- Formation technique, d'ingénieur ou équivalente en infrastructure, bâtiment et/ou aménagement du territoire
  
- Management de projet
- Maîtrise des procédures de la commande publique ;
- Connaissances juridiques : procédures administratives et réglementaires, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats...
- Capacités rédactionnelles
- Intérêt pour l'urbanisme opérationnel et le chantier
- Maîtrise des logiciels Pack office et des fonctionnalités de base Ms Project et Autocad.

#### **Connaissances et compétences requises**

- Capacité d'intégration des dimensions techniques, économiques et budgétaires
- Capacités relationnelles
- Goût pour le travail en équipe
- Capacité d'évaluation des enjeux et des risques de dérapage calendaire et/ou financier dans le processus de réalisation
- Organisé, rigoureux et connaissance des méthodes et outils de gestion d'opérations complexes
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Capacité d'adaptation
- Sens de la négociation

### **4. Contact**

**EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines**

[rh@oin-paris-saclay.fr](mailto:rh@oin-paris-saclay.fr)